



changement de nom suite à l'adoption de son père

Par **cokinelle**, le **14/09/2009** à **11:23**

Bonjour, je vous explique le problème en essayant d'être claire !

Alors mon mari vient de demander un extrait d'acte de naissance pour refaire sa pièce d'identité et il s'est aperçu que son nom avait été barré pour en mettre en autre composé de son nom plus celui d'un membre de sa famille.

En 1996 (mon mari avait 14 ans) son père a été adopté par adoption simple par sa belle-mère. L'acte d'adoption stipule que le nom de l'adoptant est donné à l'adopté : donc son père s'appelait X et devrait s'appeler X-Y après l'adoption.

Oui mais le changement n'a jamais été fait ! son père a continué à s'appeler X et mon mari aussi (je précise que mon mari n'a jamais été au courant d'un quelconque changement de nom !)

en 2006 son père entame une procédure de divorce et là l'administration s'aperçoit de l'erreur !! son père s'appelle désormais X-Y.

En décembre 2006 l'acte de naissance de mon mari est rectifié pour s'appeler X-Y s'en l'en avertir, cela ne fait qu'un mois qu'il s'est aperçu du changement !

Entre temps on s'est marié, je porte le nom X et notre fille également !!

Mon mari ne veut pas de ce nom Y car il ne se reconnaît pas dans ce nom car cela fait 27 ans qu'il s'appelle X !

Donc il voudrait savoir comment faire pour contester ce nom rajouté ?

ps: on nous a dit de prendre contact avec le tribunal de grande instance mais nous n'arrivons jamais à avoir quelqu'un (la personne est en congé, elle travaille pas aujourd'hui)

merci pour vos réponses !